PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale
des entreprises,
de la concurrence,
de la consommation,
du travail et de l'emploi

Études Statistiques Évaluation

LA FABRICATION DE MATÉRIELS DE TRANSPORT
UNE SITUATION QUI S'AMÉLIORE MAIS QUI RESTE ENCORE EN-DEÇÀ DE SON NIVEAU D'AVANT CRISE

Après avoir chuté plus fortement qu'en moyenne dans l'industrie, l'activité dans la fabrication de matériels de transport est repartie entre juin et octobre mais reste encore en dessous de son niveau d'avant crise. La reprise de l'activité s'est accompagnée d'une forte hausse de l'intérim (+79,4 %) mais n'a pas bénéficié à l'emploi permanent qui continue de reculer (-0,8 %). La mise en place d'un deuxième confinement fin octobre a freiné la reprise de l'activité mais ne l'a pas fortement pénalisé comme au premier confinement. Le recours à l'activité partielle a légèrement progressé au cours de cette période et une baisse semble s'amorcer dès la fin décembre 2020.

LE DEUXIÈME CONFINEMENT A FREINÉ LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ

En France, la production dans la fabrication de matériels de transport est repartie dès le mois de mai et a progressé jusqu'en septembre. La production s'est légèrement repliée en octobre (-1,2 %). Elle a redémarré en novembre (+1,6 %) mais reste encore en dessous de son niveau d'avant crise (13 points en dessous du niveau de février 2020)[1]. Dans l'industrie automobile, l'activité a progressé en octobre (+1,2 %) retrouvant quasiment son niveau d'avant crise. Cependant, elle a baissé au mois de novembre (-4,2 %).

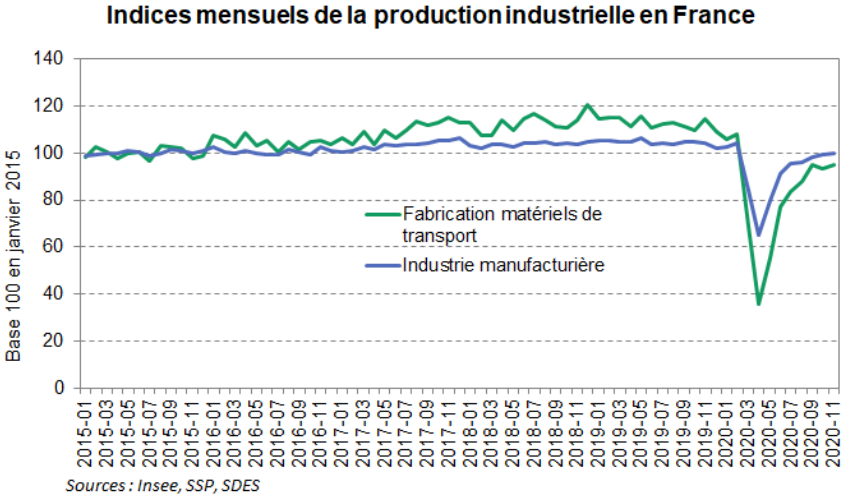

Dans la région, d'après les enquêtes de la Banque de France[2], l'activité dans la fabrication de matériels de transport en novembre et décembre se situe 15 % en dessous de son niveau jugé « normal » par les chefs d'entreprises. Les carnets de commandes et les stocks de produits finis sont encore jugés insuffisants. Les tensions sur les trésoreries perdurent.

[1] Indice de la production industrielle (IPI), Insee Informations rapides n°2021-002
[2] « *La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté* », Tendances régionales, Banque de France, janvier 2021.

Nombre d'établissements dans la fabrication de matériels de transport en Bourgogne-Franche-Comté

Nombre d'établissements en 2019	Côte-d'Or	Doubs	Jura	Nièvre	Haute-Saône	Saône-et-Loire	Yonne	Territoire de Belfort	Bourgogne-Franche-Comté
Industrie automobile :	**15**	**34**	**9**	**10**	**9**	**22**	**10**	**5**	**114**
Construction de véhicules automobiles	*0*	*3*	*0*	*6*	*2*	*2*	*0*	*1*	*14*
Fabrication de carrosseries et remorques	*9*	*7*	*4*	*0*	*3*	*13*	*9*	*1*	*46*
Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles	*2*	*3*	*0*	*2*	*0*	*1*	*0*	*0*	*8*
Fabrication d'autres équipements automobiles	*4*	*21*	*5*	*2*	*4*	*6*	*1*	*3*	*46*
Fabrication d'autres matériels de transport :	**5**	**4**	**1**	**5**	**1**	**3**	**2**	**2**	**23**
Construction de navires et de structures flottantes	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
Construction de bateaux de plaisance	*2*	*1*	*0*	*0*	*0*	*1*	*0*	*0*	*4*
Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*1*	*0*	*1*	*2*
Construction aéronautique et spatiale	*1*	*1*	*1*	*2*	*1*	*1*	*1*	*1*	*9*
Fabrication de motocycles	*0*	*1*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*1*
Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides	*2*	*1*	*0*	*2*	*0*	*0*	*0*	*0*	*5*
Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.	*0*	*0*	*0*	*1*	*0*	*0*	*1*	*0*	*2*
Ensemble fabrication matériels de transport	**20**	**38**	**10**	**15**	**10**	**25**	**12**	**7**	**137**

Source : Acoss-Urssaf.

Champ : l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel (« secteur privé » selon la définition de la DGAFP)

UNE LÉGÈRE AMÉLIORATION DANS LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS AU 3E TRIMESTRE

La crise sanitaire liée à la covid-19 et le début de la première période de confinement ont ralenti les flux commerciaux dans la région comme en France. Les exportations régionales de la fabrication de matériels de transport ont reculé sur un an de 30,8 % au 3e trimestre 2020 après -68,7 % au 2e trimestre. Dans l'ensemble des secteurs industriels, les exportations ont diminué sur an de 12,8 % au 3e trimestre 2020 et de 31,3 % au 2e trimestre.

Le commerce extérieur en Bourgogne – Franche-Comté dans la fabrication de matériels de transport

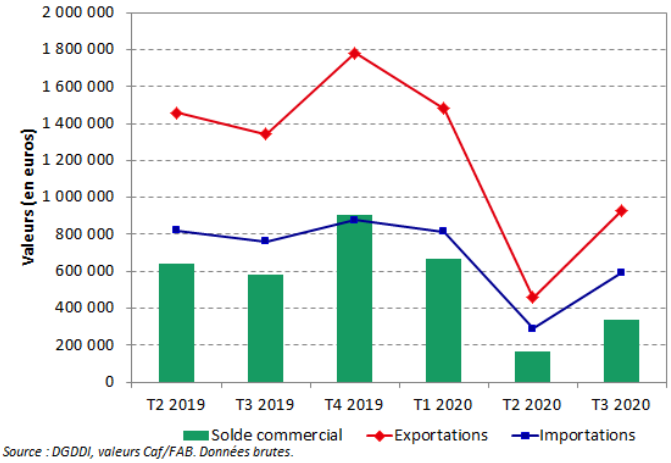

Source : DGDDI, valeurs Caf/FAB. Données brutes.

À la fin de l'année 2019, les exportations de véhicules automobiles ; carrosseries automobiles ; remorques et semi-remorques représentaient plus des trois quarts des exportations de la fabrication de matériels de transports dans la région. Les exportations de véhicules automobiles et d'équipements automobiles se sont effondrées au 2e trimestre 2020 par rapport à la même période de l'année dernière (respectivement -77,1 % et -54,4 %). Elles ont baissé moins fortement dans ces deux secteurs au 3e trimestre. Toutefois, ce repli reste important dans les véhicules automobiles (-41,5 %). Les exportations d'équipements automobiles ont reculé sur un an de 9,0 % au 3e trimestre 2020. À l'inverse, les exportations de locomotives et autre matériel ferroviaire roulant ont continué de progresser vigoureusement au 3e trimestre.

Les premiers partenaires commerciaux de la région sont l'Allemagne et l'Espagne, qui représentent le quart des exportations à eux deux. Les exportations sont reparties vers les principaux partenaires européens tandis qu'elles se sont de nouveau repliées fortement vers l'Asie.

Évolutions annuelles des exportations dans la fabrication de matériels de transports et contribution des secteurs

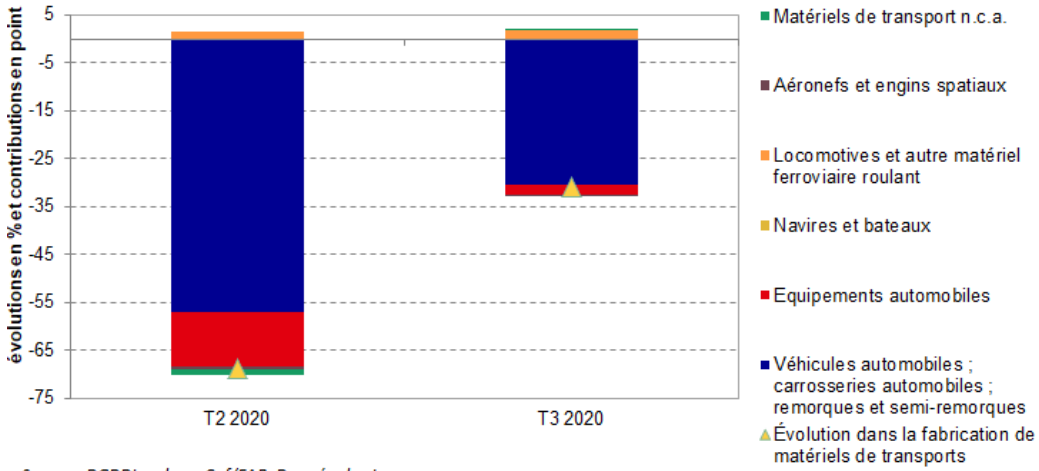

Source : DGDDI, valeurs Caf/FAB. Données brutes.

ENCADRÉ 1 : LES ENTREPRISES FRANÇAISES DE LA FABRICATION DE MATÉRIELS DE TRANSPORT CONFRONTÉES PRINCIPALEMENT À UN MANQUE DE DÉBOUCHÉS

En France, fin novembre, plus de la moitié des salariés de la fabrication de matériels de transport travaille dans des entreprises qui sont confrontées à un manque de débouchés. Ce secteur est par ailleurs marqué par des difficultés financières et des difficultés d'approvisionnement importantes et grandissantes.

Principales difficultés rencontrées au 30 novembre (% de salariés)

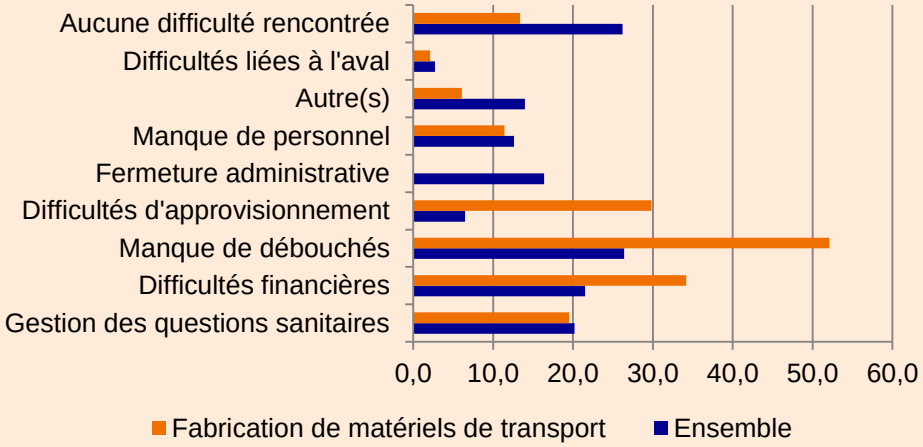

Note de lecture : En France, 52 % des salariés de la fabrication de matériels de transport travaillent dans une entreprise ayant rencontré des difficultés liées au manque de débouchés.
Source : Dares, enquête Acemo Covid, octobre 2020
Champ : salariés (hors intérimaires) du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales, entreprises de 10 salariés ou plus ; France (hors Mayotte).

Pour la suite, les entreprises de fabrication de matériels de transport anticipent avant tout des problèmes de débouchés (64 % des salariés). La gestion des questions sanitaires devient secondaire (11 %).

▶ LA BAISSE DE L'EMPLOI PERMANENT SE POURSUIT …

En Bourgogne-Franche-Comté, près de 22 000 salariés travaillaient dans la fabrication de matériels de transport au 3e trimestre 2020, soit 13,3 % des salariés de l'industrie. La région représente 6,5 % des salariés du secteur en France métropolitaine. Dans la région, l'emploi salarié a baissé de 0,8% dans la fabrication de matériels de transport. Ce secteur perd régulièrement des effectifs depuis 2012 (-0,9% en moyenne par trimestre). Pour le moment cette tendance ne s'est pas accentuée avec la crise sanitaire.

Évolution de l'emploi salarié dans la fabrication de matériels de transport

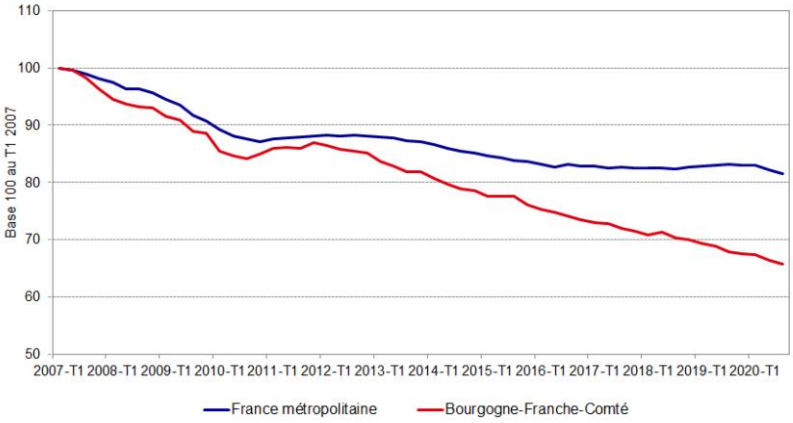

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee pour les données France estimations trimestrielles Acoss-Urssaf pour les données Bourgogne-Franche-Comté

L'emploi salarié a reculé dans tous les départements de la région au 3e trimestre 2020, à l'exception de la Nièvre et de la Haute-Saône où il a légèrement progressé. Plus de 50% des emplois de la région sont localisés dans le Doubs.

Chiffres clés de l'emploi dans la fabrication de matériels de transport

T3 2020	Emploi permanent			Emploi intérimaire	
	Effectifs	évol. trim.	Poids dans l'industrie	Effectifs	évol. trim.
Côte-d'Or	1 540	-0,4%	6,1%	150	66,0%
Doubs	11 400	-1,2%	29,3%	1 680	109,6%
Jura	450	-1,0%	2,4%	s	s
Nièvre	1 010	0,3%	11,8%	340	32,8%
Haute-Saône	2 850	0,5%	19,1%	610	64,5%
Saône-et-Loire	2 460	-0,3%	7,5%	250	25,2%
Yonne	1 340	-1,6%	7,5%	430	143,8%
Territoire de Belfort	940	-1,0%	11,6%	s	s
Bourgogne-Franche-Comté	**21 990**	**-0,8%**	13,3%	**3 670**	**79,4%**

Sources : estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

… TANDIS QUE L'EMPLOI INTÉRIMAIRE REPART FORTEMENT

Fin septembre 2020, près de 3 700 intérimaires de Bourgogne-Franche-Comté travaillaient dans la fabrication de matériels de transport. Au 3e trimestre 2020, l'emploi intérimaire a fortement rebondi dans la fabrication de matériels de transport : +79,4 %, soit environ 1 600 intérimaires supplémentaires. Cependant, cette hausse ne permet pas de retrouver le niveau d'avant crise. Au niveau national, l'intérim dans la fabrication de matériels de transport a augmenté sur un rythme plus modéré (+44,8 %).
L'emploi intérimaire est reparti en particulier dans le Doubs qui concentre un peu plus de la moitié de la hausse des effectifs intérimaires de ce secteur.

Évolution de l'emploi intérimaire dans la fabrication de matériels de transport

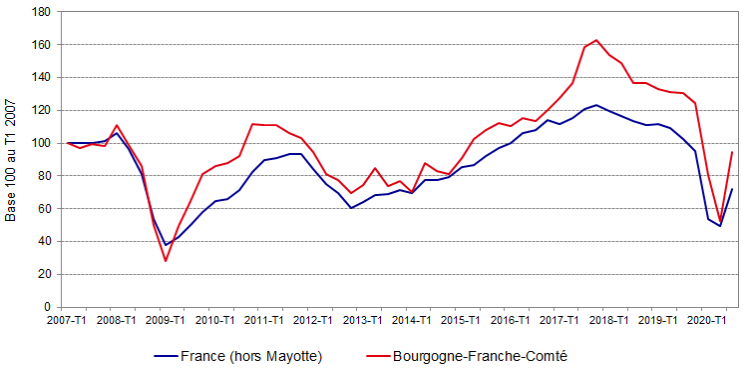

Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle Emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim, traitement Sese Direccte Bourgogne-Franche-Comté.

LE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE A ATTÉNUÉ LES EFFETS DE LA CRISE SUR L'EMPLOI

Afin de limiter les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, le dispositif d'activité partielle a été assoupli et élargi pour permettre aux entreprises de recourir plus massivement au dispositif. Il permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou de suspendre leur activité, tout en compensant en partie la perte de salaire de leurs salariés. Le maintien de l'emploi et des compétences au sein des entreprises doit leur permettre ainsi de redémarrer plus rapidement leur activité.
Avec la reprise de l'activité au 3e trimestre, 16 %[3] des salariés en moyenne ont bénéficié de l'allocation au titre de l'activité partielle contre 65 % le trimestre précédent. Ce dispositif a permis aux entreprises d'éviter des suppressions d'emplois. Si les 3 600 salariés placés en activité partielle au 3e trimestre avaient perdu leur emploi, environ 280 emplois en équivalent temps plein auraient été supprimés.
Au 3e trimestre 2020, la baisse de l'emploi aurait été un peu plus forte : -2,0 % au lieu de -0,8 %[4].

Emploi et recours à l'activité partielle dans la fabrication de matériels de transport

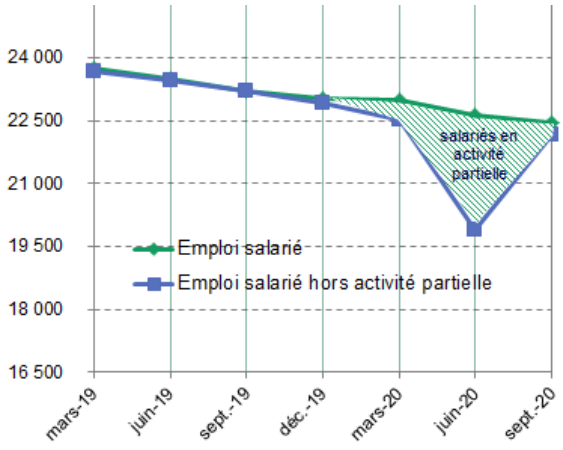

Sources : DGEFP-DARES ; Insee-Acoss-Dares

[3] Ces données sont encore provisoires, toutes les demandes d'indemnisation n'aient pas encore été déposées

[4] Pour mesurer l'impact de ce dispositif dans la sauvegarde de l'emploi salarié, la série d'emploi a été corrigée des effets de l'activité partielle en retirant à l'emploi salarié le nombre d'emplois équivalents temps plein que représente la perte de temps de travail pour les salariés en activité partielle.

UN FAIBLE RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE PENDANT LE 2E CONFINEMENT

En novembre, les entreprises de la fabrication de matériels de transport ont finalement consommé 6 % des heures qui leur étaient autorisées, l'impact de ce 2e confinement sur l'activité a été relativement faible à ce jour* contrairement au 1er confinement.

Consommation d'activité partielle

Demandes d'indemnisations	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	juil.-20	août-20	sept.-20	oct-20*	nov-20*	déc-20*	Total
Nombre d'établissements	97	110	107	82	63	43	40	25	23	9	117
Heures indemnisées	534 903	1 774 005	1 051 579	464 591	203 813	46 262	82 721	39 949	17 081	3 455	4 218 359
Nombre de salariés indemnisés	11 502	17 390	16 593	10 265	5 595	2 537	2 717	1 550	559	96	18 696
% salariés indemnisés / salariés du secteur	50%	77%	73%	45%	25%	11%	12%	7%	2%	0%	83%

Taux de consommation	mars-20	avr.-20	mai-20	juin-20	juil.-20	août-20	sept.-20	oct.-20	nov.-20	déc.-20	Total
heures indemnisées / heures autorisées	37%	62%	42%	16%	15%	4%	7%	9%	6%	1%	29%

Source : DGEFP-Dares
**Les données à partir du mois d'octobre sont estimées à partir du SI APART du 14 janvier 2021.*
Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE EST LE PRINCIPAL CONSOMMATEUR D'ACTIVITÉ PARTIELLE DE CE SECTEUR

Depuis le mois de juin, la consommation d'activité partielle a nettement diminué dans tous les secteurs de la fabrication de matériels de transport. L'industrie automobile est le secteur qui a consommé le plus d'activité partielle depuis le mois de mars. Il représentait 84 % des heures consommées au mois de novembre dans la fabrication de matériels de transport.

Consommation d'activité partielle (en volume d'heures) dans la fabrication de matériels de transport par principales activités

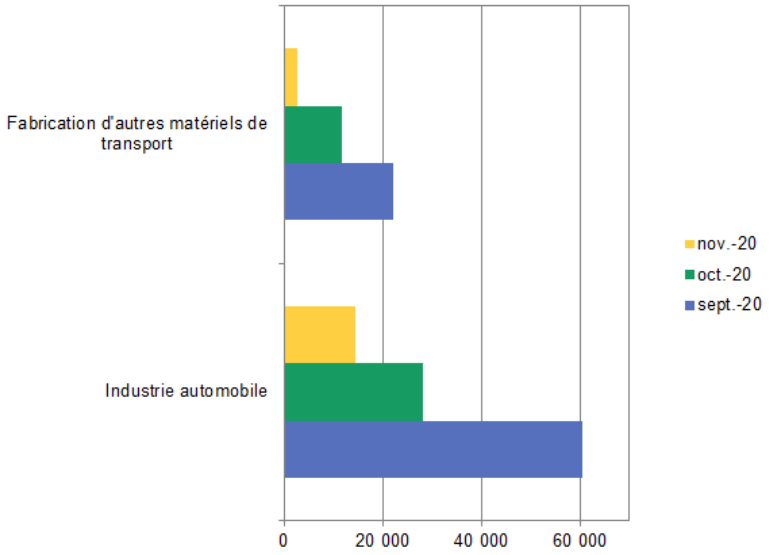

Source : DGEFP-Dares
Avertissement : les consommations de l'activité partielle sont provisoires et susceptibles d'être révisées en raison des remontées tardives des entreprises ; celles-ci ayant un an pour demander leur indemnisation.

Au 3e trimestre 2020, les départements qui concentrent le plus de salariés effectivement placés en activité partielle sont le Jura et le Territoire de Belfort.

UNE BAISSE DU RECOURS À L'ACTIVITÉ PARTIELLE DÉBUT 2021

Après la mise en place du 2e confinement fin octobre 2020, les demandes d'activité partielle dans la fabrication de matériels de transport ont augmenté légèrement et se sont stabilisées par la suite. Ces demandes paraissent diminuer à partir de la fin décembre. Début janvier 2021, une trentaine d'établissements ont une demande d'activité partielle en cours. Ces demandes concernent plus de 12 000 salariés.

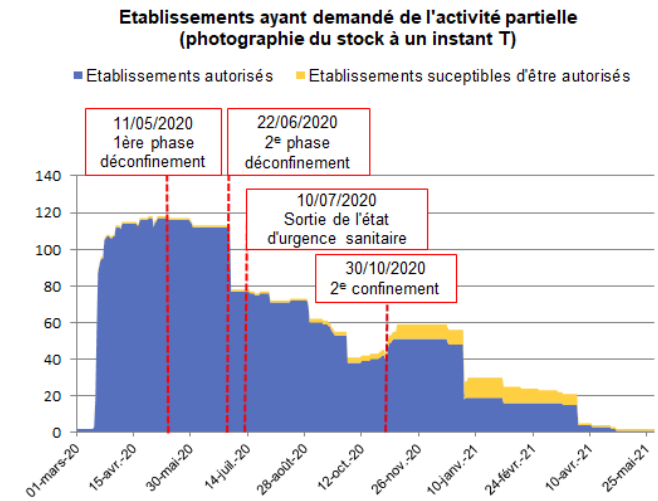

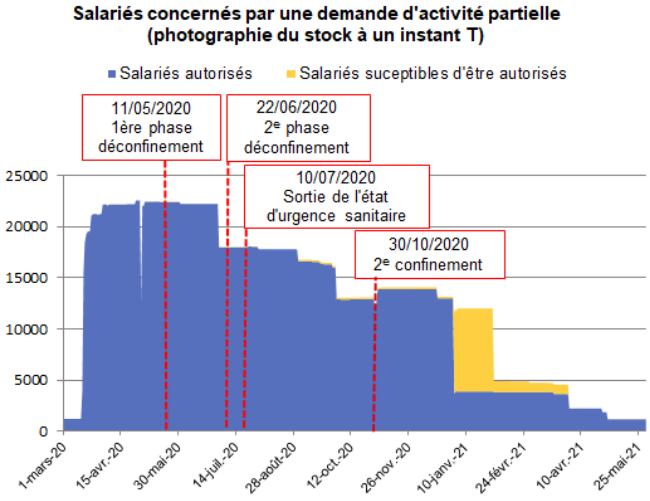

Source : ASP-DGEFP-Dares (données du SI APART du 14 janvier 2021)

▶ DES INTENTIONS SIGNIFICATIVES DE RECOURIR À L'ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE

Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française, un Plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le Gouvernement autour de 3 volets principaux : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Interrogées sur plusieurs mesures du plan de relance de l'État (l'aide à l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans, l'aide à l'apprentissage, l'aide au contrat de professionnalisation et l'activité partielle de longue durée –APLD–) dans le cadre de l'enquête Acemo – covid 19 de la Dares, les entreprises françaises de la fabrication de matériels de transport répondent les connaître dans la grande majorité des cas.

Fin novembre, les entreprises de la fabrication de matériels de transport qui avaient l'intention de recourir à l'APLD représentaient près de 30 % des salariés du secteur (soit trois fois plus que dans l'ensemble des secteurs d'activité). Elles se montraient de plus en plus intéressées par l'aide à l'embauche d'un jeune (21 % contre 13 % en octobre), d'une personne en contrat de professionnalisation (27 % contre 19 % en octobre) et surtout par l'aide à l'apprentissage (48 % contre 38 % en octobre).

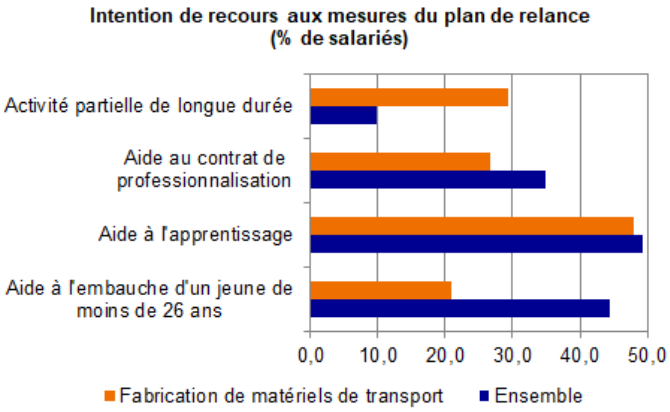

Source : Dares, enquête Acemo Covid, décembre 2020
Champ : salariés (hors intérimaires) du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales, entreprises de 10 salariés ou plus ; France (hors Mayotte)

POUR EN SAVOIR PLUS

PUBLICATIONS RÉGIONALES :

- « *Conjoncture Emploi Insee – Urssaf – Direccte* », Insee – Urssaf – Direccte, Insee Flash, janvier 2021.
- « *L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté* », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, janvier 2021.
- « *La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté* », Tendances régionales, Banque de France, janvier 2021.
- « *L'activité partielle entre le 1er mars et le 30 juin* », Direccte Bourgogne-Franche Comté, juillet 2020.

PUBLICATIONS NATIONALES :

- *Indice de la production industrielle (IPI)*, Insee Informations rapides n°2021-004.
- *Enquête Acemo pendant la crise sanitaire Covid19*, Dares.
- « *Suivi hebdomadaire du marché du travail durant la crise sanitaire* », Dares, janvier 2021.
- « *Chiffres du commerce extérieur* », Direction générale des douanes et des droits indirects : https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/Etudes/Brochures/Reg_16.pdf

Conception et réalisation : Yann Carreau, Céline Rouot et Émilie Vivas
Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (Direccte) de Bourgogne-Franche-Comté
5 place Jean Cornet
25041 Besançon Cedex
www.bourgogne-franche-comte.direccte.gouv.fr